



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: *ROYAL MH-30 XTR*

Description d'utilisation du produit: Régulateur de croissance des plantes

Synonymes: Aqueous KMH solution

Numéro d'enregistrement: PCP# 29607

Société: Chemtura Canada Co./Cie
25 ERB STREET
Elmira, Ontario
N3B 3A3
Canada

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: :
: 866-744-3060
CANUTEC: (24 heures par jour) 613-996-6666 (appeler à frais virés)

Pour d'autres numéros d'appels d'urgence, se référer à la section 16 de la Fiche de sécurité.

Préparé par : Service de la sécurité des produits
(US) +1 866-430-2775

+011-886-2-2712-5668 MSDSRequest@chemtura.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

ATTENTION!

Forme: liquide

Couleur: jaune pâle

Odeur: douce



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

WHMIS Classification : : Ce produit est enregistré sous l'Acte des Produits de la Lutte contre les animaux nuisibles et est par conséquent exempté de fournisseur WHMIS qui étiquette et requirements MSDS. Veuillez lire MSDS entier et étiquette du produit pour les précautions de la sécurité.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'entrée principales : Contact avec la peau

Condition médicale aggravée : Aucun à notre connaissance.

Inhalation : Pas d'effets nocifs sont prévus dans des conditions normales d'usage.

Peau : Peut entraîner une irritation légère de la peau.
Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion : Il n'existe aucune preuve de nocivité en regard des informations disponibles.

Effets sur l'environnement

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
1,2-dihydropyridazine-3,6-dione, monopotassium salt	28382-15-2	25 - 35 %



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

Les ingrédients pas avec précision identifiés sont non-dangereux et/ou de propriété industrielle.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Procédures de premiers soins

- Inhalation : Déplacer à l'air frais
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver à l'eau chaude et au savon.
Laver les vêtements avant de la réutiliser.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler un médecin.
- Ingestion : NE PAS faire vomir.
Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau.
Ne pas donner de lait, de produits huileux, de graisse ou d'alcool.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité

- Point d'éclair : > 100 °C (100 °C)
- Température d'inflammabilité : 418.2 °C (418.2 °C)



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

Lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié : Moyen d'extinction - pour les grands incendies
Mousse résistant à l'alcool
Pour de petits incendies:
Bioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau pulvérisée

Autres informations : Combattre le feu à une distance de sécurité.
Enlever les récipients de la zone d'incendie, si possible.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Des vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.
Un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Evacuer le personnel inutile.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Ventiler la zone confinée avant d'y pénétrer.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement : Le produit est soluble dans l'eau.
Ce produit peut être nocif pour la vie aquatique.
Éviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et le sol.

Méthodes de confinement / Méthodes de nettoyage : Endiguer.
Absorber avec une substance inerte, comme le sable, la terre, la vermiculite.



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

Recueillir en vue de l'élimination.

Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

Pomper l'excédent de produit dans des récipients appropriés (fûts en métal, citerne en métal, etc...)

Respecter les réglementations publiques.

Conseils supplémentaires : Conserver dans des contenants proprement étiquetés.
Évacuer l'eau de rinçage comme eaux usées.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

Procédures de manutention : Utiliser les produits de protection sécuritairement. Avant l'utilisation, toujours lire l'étiquette et les renseignements sur les produits.
Ne pas percer, ni traîner, ni laisser glisser le récipient.
Utiliser avec une ventilation adéquate.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Porter un équipement de protection personnelle.
Bien laver après manipulation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Entreposage

Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire : Stable à température et pression ambiantes normales.



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique

Mesures d'ordre technique : Utiliser une ventilation mécanique pour une maîtrise générale de la zone.
Assurez-vous que l'air évacué ne puisse être retourné au poste de travail par le système de ventilation.
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
ou
Lunettes de sécurité

Protection des mains : Gants de protection résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues
Pour se protéger contre les éclaboussures lors du transvissage :
Bottes en caoutchouc ou en plastique
Tablier en caoutchouc ou en plastique
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Bien laver après manipulation.
Entreposer les vêtements de travail séparément.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide
Couleur : jaune pâle
Odeur : douce

Consignes de sécurité

Point d'éclair : > 100 °C (100 °C)
Température d'inflammabilité : 418.2 °C (418.2 °C)
pH : 7.8
Note: Solution à 1 %
Point/intervalle de fusion : Note: Non disponible
Point/intervalle d'ébullition : Note: Non disponible
Pression de vapeur : Note: Non disponible
Densité : 1.137 g/cm³
à 20 °C (20 °C)
Solubilité dans l'eau : Note: soluble



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Matières à éviter : Remarques: Oxydants forts
Acides forts et bases fortes
- Produits de décomposition dangereux : Note: Oxydes de carbone
oxydes d'azote (NOx)
La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
- Réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale: > 5,000 mg/kg
Espèce: rat
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 6.6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Espèce: rat
- Toxicité épidermique aiguë : DL50 épidermique: > 2,000 mg/kg
Espèce: lapin
- Irritation de la peau : Espèce: lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
- Irritation des yeux : Espèce: lapin
Résultat: Irritation sévère



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

Sensibilisation : Espèce: cobaye
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Évaluation toxicologique

Effets de la magnétorésistance colossale : Cancérogénicité:
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Mutagénicité:
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
Tératogénicité:
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
Toxicité pour la reproduction:
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons
1,2-dihydropyridazine-3,6-
dione, monopotassium salt : CL50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
1,2-dihydropyridazine-3,6-
dione, monopotassium salt : CL50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Daphnia magna (Puce d'eau)

Toxicité pour les algues
1,2-dihydropyridazine-3,6- : CI50: > 100 mg/l



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

dione, monopotassium salt

Durée d'exposition: 72 h

Espèce: Algues

CI50: > 9.84 mg/l

Durée d'exposition: 5 d

Espèce: Algues d'eau douce

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.
Les renseignements se rapportent au composé principal.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Autres informations : Eliminer les déchets en conformité avec toutes les réglementations nationales et locales applicables.
Les pertes de pesticide sont toxiques.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Marchandise non dangereuse

IATA

No. ONU : 3082

Description des marchandises : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

(Maleic hydrazide)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

IMDG

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification :

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

REACH Le mélange contient un polymère. Les monomères de ce polymère ont été déclarés.

TSCA Pas dans l'inventaire TSCA
Note: FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide, Rodenticide Act) : ce produit est un pesticide enregistré.

DSL Ce produit contient les composants suivants quine sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.
Note: Ce produit est enregistré sous l'Acte des Produits de la Lutte contre les animaux nuisibles et est par conséquent exempté de fournisseur WHMIS qui



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

étiquette et requirements MSDS. Veuillez lire MSDS entier et étiquette du produit pour les précautions de la sécurité.

AICS	En conformité avec les inventaires
NZIoC	En conformité avec les inventaires
ENCS	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	Non en conformité avec les inventaires
KECI	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	Non en conformité avec les inventaires

This product has been classified according to the hazard criteria of the CPR and the MSDS contains all of the information required by the CPR.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations



Fiche Signalétique

ROYAL MH-30 XTR

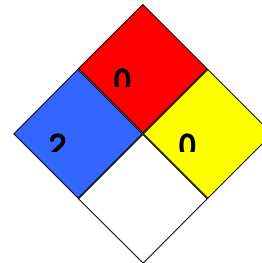
Version: 1.

Date de révision: 06/03/2010

Date d'impression: 06/04/2010

HMIS Classification : Danger pour la santé: 2
Inflammabilité: 0
Reactivity: 0

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2
Risque d'incendie: 0
Risque de réactivité: 0



Autre No. de téléphone en cas d'urgence

<u>Latin America:</u>	Brazil	+52 113 711 91 44
	All other countries	+44 (0)208 762 8322
<u>Mexico:</u>		+52 555 004 87 63

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.